Rapport financier trimestriel

Période terminée le 30 juin 2014

Premier trimestre de l'exercice 2014-2015 Publié le 29 août 2014





TABLE DES MATIÈRES

1.	TÉLÉFILM·····	2
	Notre mission Notre travail	·····2
2.	RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL	2
3.	CHANGEMENTS IMPORTANTS.	
	PROGRAMMES: ACTIVITÉS: PERSONNEL:	3
4.	GOUVERNANCE	3
5.	GESTION DU RISQUE	4
6.	AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS	4
7.	ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
	DÉPENSES DE SUPPORT FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS SITUATION FINANCIÈRE:	6
8.	RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE	8
9.	ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2014	g
	DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION· ÉTAT DES RÉSULTATS· ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE· ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE· NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS· ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS·	····11 ····12 ····13



1. TÉLÉFILM

Téléfilm Canada est une société d'État fédérale relevant du Parlement par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien. La vision de Téléfilm est la suivante : des auditoires de partout exigeant du contenu multi-écrans canadien – accessible partout, en tout temps, sur toutes les plateformes.

Notre mission

La mission de Téléfilm est de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne, en jouant un rôle de chef de file par un appui financier et des initiatives alimentant le succès de l'industrie sur les plans commercial, culturel et industriel.

Notre travail

Téléfilm est vouée à la réussite commerciale, culturelle et industrielle de l'industrie audiovisuelle canadienne. Nos programmes de financement apportent une aide financière à des sociétés de production et de distribution canadiennes qui offrent du contenu aux auditoires. Nous mettons en valeur le succès et les talents de l'industrie audiovisuelle canadienne dans des festivals, des marchés et des événements d'envergure régionale, nationale et internationale.

Par ailleurs, Téléfilm administre les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC). Nous effectuons également des recommandations au ministre du Patrimoine canadien au sujet de la certification des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Notre siège social est situé à Montréal et nous comptons sur trois autres bureaux situés à Vancouver, Toronto et Halifax pour desservir notre clientèle.

2. RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Ce rapport financier trimestriel est conforme à l'ensemble des exigences de la <u>Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État</u>¹ établie par le Secrétariat du Conseil du Trésor et aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (NCCSP). Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers pour ce rapport financier trimestriel et, à cet effet, le rapport n'a pas subi d'examen ni d'audit de la part d'auditeurs externes.

3. CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programmes

Dans la foulée de la refonte de ses programmes, la Société a révisé les volets des enveloppes à la performance pour ses programmes d'aide à la production et d'aide à la mise en marché. Ces changements se sont opérés dans un processus de collaboration avec l'industrie. À compter du 1^{er} avril 2014, le programme d'aide à la production reconnaît le succès des compagnies de production ayant eu un niveau de performance exceptionnel en leur offrant un processus de financement accéléré. Dans un autre ordre d'idée, à la suite de l'acquisition d'Astral Media, et conformément aux avantages tangibles découlant de décisions du CRTC, Bell Média et Corus Entertainment ont ratifié avec Téléfilm des ententes de financement cumulant 13,7 millions de dollars sur une période de sept ans qui visent à pourvoir le Fonds des talents.

^{1:} www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18789§ion=text



3. CHANGEMENTS IMPORTANTS (SUITE)

Activités

La Société a financé au cours du trimestre 6 nouvelles productions, dont un long métrage documentaire, pour un montant total de plus de 8 millions de dollars. Aussi, le Pavillon du Canada, sous la gouverne de Téléfilm et créé en partenariat avec des organismes fédéraux et provinciaux ainsi qu'avec le secteur privé, a continué d'offrir une plateforme essentielle au réseautage des sociétés canadiennes au plus grand marché de contenus audiovisuels et numériques au monde (MIPTV). Notons que plus d'une quarantaine d'entreprises ont profité de ces occasions d'affaires. Pour la première fois de l'histoire de notre cinématographie, trois films canadiens étaient en compétition au Festival de Cannes, soit : *Mommy* de Xavier Dolan, *Map to the Stars* de David Cronenberg et *The Captive* d'Atom Egoyan. Cette grande réussite canadienne a culminé avec l'attribution du prestigieux Prix du jury au film *Mommy* réalisé par Xavier Dolan.

Également, la Société a continué de promouvoir les œuvres audiovisuelles canadiennes par l'entremise de la programmation de *Perspective Canada* qui a présenté une série de longs métrages canadiens dans le cadre du Marché du film à Cannes. Cette initiative a mis en valeur les longs métrages et les talents canadiens auprès des acheteurs, vendeurs et producteurs internationaux. Par ailleurs, la Société est fière d'annoncer son partenariat avec Air Canada pour faire la promotion du cinéma canadien lors de la 8º édition du Festival du film enRoute Air Canada qui récompense le court métrage. De surcroît, les capsules de la série *Talent mur à mur* de Téléfilm font maintenant partie de la programmation du divertissement à bord des vols d'Air Canada. Ces capsules sont aussi disponibles dans les cinémas Cineplex et sur la *Télétransportée Rogers*. Pour la première fois, Téléfilm s'est associée à C2MTL et ses partenaires pour réaliser la rencontre *Montréal : Ville de Cinéma*, ayant comme invité de marque James Cameron. Ces activités visaient, entre autres, à faire la promotion des cinéastes canadiens dans un cadre interactif d'échange et d'innovation. Finalement, Téléfilm a remis le prix Guichet d'or de l'année 2013 aux réalisateur et scénariste du film canadien de langue française *Louis Cyr : l'homme le plus fort du monde*, qui a généré les meilleures recettes-guichet au pays avec plus de 4,2 millions de dollars.

Personnel

La Directrice, Stratégie et Recherche et Chef du bureau de gestion des projets, Sylvie L'Écuyer, a quitté l'organisation en mai. Également, Francesca Accinelli a été promue au poste de Directrice. Promotion nationale et communication.

4. GOUVERNANCE

La gouvernance de la Société s'effectue par le biais des activités du conseil d'administration et de ses comités, ainsi que par le comité de direction présidé par la Directrice générale et ses comités dérivés. Le conseil d'administration a tenu deux réunions au cours du trimestre tandis que le comité d'audit et des finances ainsi que le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance ont chacun tenu une réunion. Le comité de direction s'est pour sa part réuni à huit reprises. Finalement, Elise Orenstein, Vice-présidente du conseil d'administration, officie maintenant à titre de présidente du comité d'audit et des finances de la Société, et ce, depuis la dernière réunion de ce comité tenue en juin dernier.



5. GESTION DU RISQUE

La Société procède à une évaluation continue de ses risques et en effectue une revue formelle sur une base semestrielle. Par ailleurs, la Société a finalisé son évaluation du risque de fraude. Ce projet mobilisant était effectué avec l'accompagnement d'une firme externe et a confirmé l'appréciation initiale des risques de fraude effectuée par la Société.

6. AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS

La direction s'efforce de produire une information financière pertinente et conforme aux NCCSP et ce, dans les délais impartis par le Receveur général du Canada, soit en arrêtant les comptes cinq jours ouvrables après la fin du trimestre. À cet effet, la direction applique des méthodes qui lui permettent d'identifier les ajustements requis. Ainsi, certains procédés de démarcation applicables aux cycles des comptes payables et recevables, ainsi que certains ajustements concernant le passif au titre des avantages sociaux futurs, n'ont pas été effectués au 30 juin 2014. L'importance de ces ajustements est jugée négligeable par la direction.

7. ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les tableaux d'analyse présentent des montants arrondis et doivent être lus en regard des états financiers pour plus de précision.

Dépenses de support

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014

	Budget (M\$) Réel (M\$)		(M\$)	Écart				
			2014-	2013-	Budg	et	Réel	
	Annuel	Période	2015	2014	\$	%	\$	%
Production	59,8	8,5	8,0	19,8	0,5	6	(11,8)	(60)
Développement	7,8	0,3	-	0,3	0,3	100	(0,3)	(100)
	67,6	8,8	8,0	20,1	0,8	9	(12,1)	(60)
Événements internationaux	2,2	0,8	0,8	0,7	-	-	0,1	14
Mise en marché	11,3	1,1	0,8	1,2	0,3	27	(0,4)	(33)
Promotion	6,9	1,6	0,6	1,7	1,0	63	(1,1)	(65)
	20,4	3,5	2,2	3,6	1,3	37	(1,4)	(39)
	88,0	12,3	10,2	23,7	2,1	17	(13,5)	(57)

La Société a mis en œuvre pour la première fois le nouveau processus de financement accéléré du programme d'aide à la production qui vise notamment une allocation des fonds plus efficace, une plus grande autonomie de nos clients et une prise de décision qui est alignée à leurs besoins. La contrepartie est que ces sociétés admissibles disposent de plus de latitude pour déposer leurs projets lorsqu'ils sont prêts, ce qui effectivement contribue à expliquer une partie de la baisse des dépenses en regard de 2013-2014. De plus, le volet régulier a aussi fait l'objet de certaines modifications, notamment l'abolition des dates de dépôt pour les productions en français et l'intégration formelle des succès passés et de la participation du marché dans les critères d'évaluation. Ainsi, l'essentiel de la diminution des dépenses de notre programme d'aide à la production provient du volet régulier dont les contrats des projets sélectionnés ne sont pas encore finalisés. Ceci est particulièrement dû aux devis budgétaires des films dont le financement doit être complété par les sociétés de production.

Le programme d'aide au développement affiche lui aussi une diminution par rapport à 2013-2014. L'ouverture du programme a eue lieu en mai ce qui a reporté le processus de financement de portefeuilles de projets déposés par les sociétés de production. Il est attendu que le retard soit comblé au cours des prochaines périodes.



7. ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE (SUITE)

Nos activités internationales présentent pour leur part une hausse de leurs dépenses par rapport au trimestre comparatif. Cette hausse provient majoritairement d'une conjoncture défavorable du taux de change du dollar canadien face à l'euro, celui-ci s'étant apprécié d'une dizaine de points de pourcentage en comparaison de l'exercice précédent.

Bien que les résultats de notre programme de mise en marché présentent un surplus budgétaire trimestriel et une baisse par rapport au premier trimestre de 2013-2014, plus de projets ont été engagés en 2014-2015. En effet, des amendements relatifs à des projets justifient l'essentiel des écarts relevés. Finalement, les résultats de nos activités de promotion démontrent à la fois un surplus budgétaire trimestriel temporaire et une diminution des dépenses comparativement aux résultats de 2013-2014. Nos dépenses à la baisse s'expliquent notamment par l'ouverture du programme de promotion en fin de trimestre, par le fait que certains organismes ont reporté au deuxième trimestre de 2014-2015 le dépôt des demandes de financement pour leurs événements ainsi que par le financement octroyé à un festival de films d'importance lors du premier trimestre de 2013-2014.

En dernier lieu, bien que nos dépenses de soutien à l'industrie présentent à ce stade une baisse significative en regard du trimestre comparatif, la Société prévoit à terme atteindre un niveau d'activité comparable à l'exercice précédent.

Frais de fonctionnement et d'administration

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014

	Budget (M\$)		Réel	(M\$)		Éca	rt	
			2014-	2013-	Budge	et	Réel	
_	Annuel	Période	2015	2014	\$	%	\$	%
Salaires et avantages sociaux	18,6	4,7	4,3	4,9	0,4	9	(0,6)	(12)
Technologies de l'information	1,4	0,7	0,6	0,7	0,1	14	(0,1)	(14)
Location	1,8	0,4	0,4	0,6	-	-	(0,2)	(33)
Honoraires professionnels	2,1	0,4	0,3	0,2	0,1	25	0,1	50
Amortissement	0,5	0,2	0,2	0,2	-	-	-	-
Voyages	0,6	0,2	0,1	0,1	0,1	50	-	-
Frais de bureau	0,6	0,1	0,1	0,1	-	-	-	-
Publicité et publications	0,3	0,1	-		0,1	100	-	
	25,9	6,8	6,0	6,8	0,8	12	(8,0)	(12)

La Société présente globalement une position de surplus budgétaire attribuable à plusieurs éléments de dépenses. La plupart de ces économies sont temporaires et, à ce stade, la Société n'entrevoit aucune variation significative en regard du budget annuel établi. De surcroît, les dépenses du trimestre 2014-2015 se présentent aussi favorablement en comparaison de l'exercice précédent. Cette diminution, attribuable aux salaires et aux avantages sociaux, s'explique par certains postes demeurés vacants au cours du trimestre, par la capitalisation aux immobilisations corporelles de coûts de main-d'œuvre propres à un projet informatique et par une diminution de la charge relative au régime d'indemnités de départ qui a été aboli en 2013-2014.

Le poste des technologies de l'information présente pour sa part un léger surplus budgétaire et une diminution des dépenses en comparaison du trimestre comparatif. Ces variations sont principalement attribuables à un délai de facturation de Services partagés Canada, au report d'un projet visant à améliorer la performance des télécommunications et à des économies de coûts provenant des licences inhérentes aux systèmes informatiques. Pour ce qui est des frais de loyer, la diminution de la dépense en regard du trimestre comparatif provient d'économies découlant de la relocalisation des bureaux de Vancouver et d'Halifax et de conditions avantageuses obtenues lors renouvellement du bail du siège social à Montréal. Le poste des honoraires professionnels affiche lui aussi un surplus budgétaire qui est relié, entre autres, à des dépenses prévues sur des projets n'ayant pas encore démarré. Également, la hausse des dépenses en regard du trimestre comparatif de 2013-2014 provient principalement de frais d'audit et de frais de développement de projets de maintenance informatiques.



7. ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE (SUITE)

Les dépenses inhérentes aux voyages présentent également un surplus budgétaire. Il est à noter qu'une partie des voyages budgétisés peuvent être reportés ou annulés pour mieux atteindre les objectifs opérationnels. À cet égard, le surplus temporaire est majoritairement attribuable à nos secteurs opérationnels de livraison des programmes qui n'effectuent leurs déplacements qu'en cas de nécessité. Finalement, les dépenses de publicité et publication qui émanent de notre secteur des communications présentent un surplus budgétaire temporaire non significatif. En effet, la comptabilisation de certaines dépenses de nature récurrente s'effectuera au cours du prochain trimestre.

Financement gouvernemental et revenus

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014

	Budge	t (M\$)	Réel ((M\$)		Écart		
			2014-	2013-	Budget		Réel	
	Annuel	Période	2015	2014	\$	%	\$	%
Crédit parlementaire	95,5	18,9	18,0	23,6	(0,9)	(5)	(5,6)	(24)
Honoraires de gestion provenant du FMC	10,0	2,5	2,4	2,6	(0,1)	(4)	(0,2)	(8)
Revenus d'investissements et récupérations	10,0	0,5	0,6	0,4	0,1	20	0,2	50
Intérêts et autres revenus	0,1	-	0,2	-	0,2	-	0,2	-
Fonds des talents	-	_	-	0,1			(0,1)	(100)
	115,6	21,9	21,2	26,7	(0,7)	(3)	(5,5)	(21)

Notre financement du premier trimestre présente globalement des résultats qui sont satisfaisants, autant par rapport au budget établi qu'en regard de l'exercice précédent. En effet, la bonne tenue de nos revenus d'investissement avec le film *Goon* en tête et le poste des autres revenus provenant de la rétribution de l'agence immobilière ayant assisté Téléfilm dans le renouvellement du bail relié à nos espaces de bureaux à Montréal sont des éléments positifs à noter. Par ailleurs, le financement tiré de notre crédit parlementaire présente pour sa part une diminution significative par rapport au budget et en comparaison de 2013-2014. Cette baisse est directement attribuable à la diminution de nos sorties de fonds qui découlent de nos activités en soutien à l'industrie. Ce manque à gagner n'est pas problématique et nous prévoyons que cette situation se résorbera au cours des prochains trimestres. Finalement, la fluctuation des revenus provenant du Fonds des talents démontre la volatilité des entrées de fonds inhérente aux revenus provenant de dons.



7. ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE (SUITE)

Situation financière

	Réel	(M\$)	Écart	
	30 juin	31 mars		
	2014	2014	\$	%
Actifs financiers				
Montant à recevoir du Trésor	51,2	49,1	2,1	4
Trésorerie - Fonds des talents	0,2	0,2	-	-
Débiteurs	1,9	3,1	(1,2)	(39)
À recevoir du FMC	2,4	2,7	(0,3)	(11)
	55,7	55,1	0,6	1
Passifs				
Créditeurs	1,5	2,0	(0,5)	(25)
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	30,4	35,8	(5,4)	(15)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	0,8	1,0	(0,2)	(20)
Actifs financiers nets	23,0	16,3	6,7	41
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	1,8	1,8	-	-
Charges payées d'avance	0,5	2,2	(1,7)	(77)
Excédent accumulé	25,3	20,3	5,0	25

La Société présente une bonne position financière démontrée par le niveau de ses actifs financiers nets. La diminution des débiteurs s'explique particulièrement par l'encaissement d'un compte client important ainsi que par des montants moindres de taxes à recevoir. Le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada affiche pour sa part une baisse provenant de la taxe de vente harmonisée de 13 %. En effet, les délais de production de l'information financière permettent, au 31 mars, de comptabiliser ce montant.

La diminution des créditeurs s'explique principalement par la diminution des comptes à payer et frais courus du trimestre en comparaison de ceux comptabilisés au 31 mars. À cet égard, la direction applique à la clôture de l'exercice des procédés de démarcation exhaustifs sur une plus longue période de temps qui ne peuvent être effectués lors d'un trimestre. Également, les obligations relatives aux programmes d'aide financière ont aussi diminué de façon importante, en raison principalement du faible niveau d'engagement contractuel effectué au cours du trimestre.

Finalement, les charges payées d'avance ont diminué de façon importante en conséquence de l'imputation à la dépense de la presque totalité des charges payées d'avance de l'exercice précédent.



8. RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE

La Société reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'une autorisation parlementaire annuelle. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'une autorisation parlementaire qui a été approuvée lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Le rapprochement fait appel à un calcul qui fait en sorte que certains éléments ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

En millions de dollars canadiens	30 juin 2014	30 juin 2013
Coût de l'exploitation	16,2	30,5
Rajustements ayant une incidence sur le coût de l'exploitation : Amortissement Avantages sociaux futurs	(0,2) 0,1	(0,2) (0,2)
Rajustements ayant une incidence sur l'utilisation du crédit parlementaire : Redressement relatif aux conditions d'admissibilité des dépenses de support	5,2	(3,0)
Frais de fonctionnement financés par le FMC Charges payées d'avance administratives au 31 mars Charges payées d'avance administratives au 30 juin Acquisitions d'immobilisations	(2,4) (1,2) 0,2 0,1	(2,6) (1,1) 0,2
Acquisitions a inimobilisations	1,8	(6,9)
Crédit parlementaire constaté au 30 juin Crédit parlementaire disponible pour les trimestres subséquents	18,0 77,5	23,6 76,0
Crédit parlementaire autorisé	95,5	99,6

Le montant du crédit parlementaire de l'exercice est issu du Budget principal des dépenses de 2014-2015.



9. ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2014

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Carolle Brabant, FCPA, CA, MBA Directrice générale Denis Pion

Directeur - Administration et services d'entreprise

Montréal, Canada Le 29 août 2014



État des résultats

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014

En milliers de dollars canadiens	Annexe	30 juin Budget	30 juin 2014	30 juin 2013
Dépenses de support				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Aide à la production		8 500	8 029	19 767
Aide au développement		320	-	259
		8 820	8 029	20 026
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Participation aux événements internationaux		800	798	725
Aide à la distribution et mise en marché		1 050	770	1 229
Promotion		1 628	573	1 679
		3 478	2 141	3 633
Frais de fonctionnement et d'administration	Α	12 298 6 789	10 170 6 052	23 659 6 823
Coût de l'exploitation	Α	19 087	16 222	30 482
Revenus				
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada		2 501	2 432	2 600
Revenus d'investissements et récupérations		494	572	387
Intérêts et autres revenus		21	203	22
Fonds des talents		_	4	100
		3 016	3 211	3 109
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		16 071	13 011	27 373
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire		18 855	18 012	23 594
Excédent (déficit)		2 784	5 001	(3 779)
Excédent accumulé au début			20 256	16 069
Excédent accumulé à la fin			25 257	12 290



État de la situation financière

En milliers de dollars canadiens	30 juin 2014	31 mars 2014
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	51 183	49 137
Trésorerie - Fonds des talents	174	170
Débiteurs	1 959	3 054
À recevoir du Fonds des médias du Canada	2 432	2 720
Passifs	55 748	55 081
Créditeurs et charges à payer	1 495	2 025
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	30 393	35 779
Passif au titre des avantages sociaux futurs	842	1 000
	32 730	38 804
Actifs financiers nets	23 018	16 277
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	1 759	1 817
Charges payées d'avance	480	2 162
	2 239	3 979
Excédent accumulé	25 257	20 256



État de la variation des actifs financiers nets

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014

En milliers de dollars canadiens	30 juin Budget	30 juin 2014	31 mars 2014
Excédent	2 784	5 001	4 187
Opérations liées aux immobilisations corporelles Amortissement Acquisitions	174 (141)	179 (121)	737 (969)
Autres opérations Acquisitions des charges payées d'avance Utilisation des charges payées d'avance	- 1 600	- 1 682	(2 162) 1 724
Augmentation des actifs financiers nets	4 417	6 741	3 517
Actifs financiers nets au début de l'exercice	16 277	16 277	12 760
Actifs financiers nets à la fin	20 694	23 018	16 277



État des flux de trésorerie

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014

En milliers de dollars canadiens	30 juin 2014	30 juin 2013
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit)	5 001	(3 779)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif au titre des avantages sociaux futurs	(158)	106
Amortissement des immobilisations corporelles	179	175_
	5 022	(3 498)
Variations des éléments financiers hors caisse :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	1 095	(78)
Diminution du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	288	373
Diminution des créditeurs et charges à payer	(530)	(560)
Diminution des prestations spéciales de cessation d'emploi à payer suite à une réduction d'effectifs	-	(298)
Augmentation (diminution) des obligations relatives aux programmes d'aide financière	(5 386)	2 936
Diminution des charges payées d'avance	1 682	1 253
	2 171	128
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions	(121)	(4)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents	2 050	124
Montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents au début de l'exercice	49 307	45 597
Montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents à la fin de la période	51 357	45 721



Note aux états financiers trimestriels

1. Base de préparation des états financiers

Les présents états financiers trimestriels non vérifiés ont été préparés par la direction de la Société selon les *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (NCCSP) en application de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada*. Ils doivent être lus en conjonction avec les derniers états financiers annuels vérifiés du 31 mars 2014. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans ces états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels du 31 mars 2014.

Annexe A - Autres renseignements

A - Frais de fonctionnement et d'administration

En milliers de dollars canadiens	30 juin Budget	30 juin 2014	30 juin 2013
Salaires et avantages sociaux	4 698	4 282	4 875
Technologies de l'information	700	567	675
Location, taxes, chauffage et électricité	432	450	570
Honoraires professionnels	437	335	226
Amortissement d'immobilisations corporelles	174	179	175
Voyages et accueil	163	111	126
Frais de bureau	115	111	136
Publicité et publications	70	17	40
	6 789	6 052	6 823